

Sentier aménagé, stabilisé :
de la Drève des Chasseurs, vers la rue du Pire

1 Situation : bois de la Houssière

2 Dangerosité : entre la Drève des Chasseurs et la rue du Pire : très importante pour un cycliste en descente (prise de vitesse vu le dénivelé et tournants conjugués), et, pour une montée : extrêmement difficile (vu le dénivelé)

3 Utilité : pas à cet endroit

4 Praticabilité : revêtement correct pour un cycliste mais situation du dénivelé en descente entraîne des risques de sorties du sentier ou d'atterrissage dans un arbre...

5 Problématique : sentier stabilisé : nous ne nous prononçons pas sur l'aspect environnemental qui est hors de nos compétences cyclistes, par contre, nous ne pouvons considérer ce sentier comme adéquat pour une piste cyclable qui se veut à usage régulier et accessible à un vélo ordinaire pour une liaison de Braine vers Hennuyères ou Virginal

6 Solution proposée : sentier à ne pas considérer comme piste cyclable.
Proposition d'une piste cyclable en site propre reprenant les conditions du code de la route, pouvant, éventuellement, longer la Drève du long jour vers Virginal et Hennuyères.